

(1)

(N° 128.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 MARS 1870.

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1871 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. BOUVIER-EVENEPOEL.

MESSIEURS,

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1871, qui s'élève à la somme de huit cent quarante-sept mille francs, ayant été adopté par toutes les sections, sans soulever aucune objection, la section centrale a l'honneur de vous en proposer l'adoption à l'unanimité des membres présents.

Le Rapporteur,

BOUVIER-EVENEPOEL.

Le Président,

A. MOREAU.

⁽¹⁾ Budget, n° 59, IX.

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. VAN OVERLOOP, DAVID, LELIÈVRE, BOUVIER-EVENEPOEL, JONET et BRICOULT.
